

Image not found or type unknown



contrainte du bailleur pour reconstruire un toit (i

Par **seigner**, le **28/02/2010** à **17:28**

Je suis propriétaire d'un bâtiment agricoles actuellement loué avec un bail rural à un agriculteur ... Je.suis obligé de la refaire la couverture dois-je la refaire l'identique (matériaux)....et d'en faire une partie avec des panneaux photovoltaïques que j'exploiterai en tant que propriétaire et vendeur d'électricité .

Merci